

## DEMANDE DUPLICATA de DIPLÔME

## Votre demande doit OBLIGATOIREMENT être retournée à :

Service scolarité Bât. 22 58 rue Pierre Marie JURET 44600 SAINT-NAZAIRE

A réception de votre courrier et des pièces-iointes, la scolarité communiquera votre demande à l'Université de Nantes pour son traitement.

Votre diplôme vous sera adressé en recommandé avec AR dans un délai de 4 à 6 mois

Veuillez renseigner la demande page suivante et y joindre les pièces cidessous.

## <u>Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT</u>:

- Un timbre-poste de 8,27 €
   TARIF en vigueur au 01/01/2024 pour un recommandé avec accusé de réception de 50g et plus, ne pas joindre d'enveloppe
- 2) Une photocopie Recto/Verso de votre pièce d'identité
- 3) Joindre le recommandé <u>vierge</u> avec A/R (à demander dans un bureau de poste) —



4) Préciser l'adresse à laquelle le diplôme doit être envoyé (Envoi par lettre recommandée avec Avis de réception au nom du détenteur du diplôme)



Service Scolarité Bât. 22 58 rue Pierre Marie JURET 44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 17 81 59

scolarite@iutsn.univ-nantes.fr

## DEMANDE DUPLICATA de DIPLÔME

(Demande à retourner avec les pièces-jointes à l'adresse mentionnée ci-dessus)

Je soussigné(e):	
NOM et PRENOM:	
	àà
Demeurant :	
Demande de duplicata de mon diplôr	-
Promotion:	
	Fait à :, le,
	Signature: